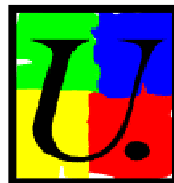


## Moi, je l'ai noté dans mon agenda !

- Avant le 7 octobre : *je m'inscris au Stage AGIR. Histoire de pouvoir être utile au CA et dans mon bahut, et éventuellement de rabattre le caquet à mon chef d'établissement... :*
- Entre le 13 et le 20 octobre (élections pro) : *je vote le 13, comme ça je n'ai plus besoin d'y penser. Ensuite je rappelle à mes collègues de voter, ils sont capables d'oublier ces boulets !*
- 7 et 8 novembre : Stage AGIR (budget, DHG, AS, etc.). *Penser à apporter mon stylo 4 couleurs, il va servir...!*
- Mardi 15 novembre : *je participe au Bureau Elargi du SNEP, ou comment réfléchir à l'action du SNEP 91. Si je m'appelle Albert, Eugène ou Léopold... c'est ma fête ! Un verre offert ! Si j'ai un autre prénom, ben je pourrai trinquer avec Albert, Eugène et Léopold :)*

Envoyer mon adhésion au SNEP !

(utiliser l'enveloppe T, dispensée de timbrage)



# SNEP 91



# Unitaires Essonne

Bulletin Départemental de la Fédération  
Syndicale Unitaire de l'Essonne

Supplément N°2 au bulletin FSU 91 N°97

Dispensé de timbrage COURCOURONNES CDIS

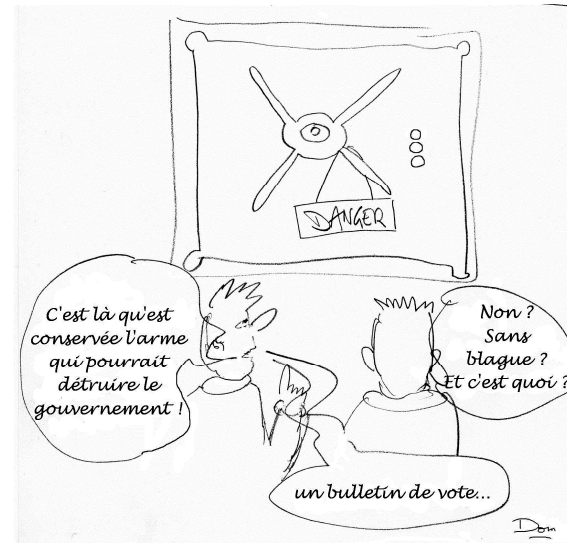


# P

**PRESSE**  
DISTRIBUÉE PAR  
**LA POSTE**

Directeur de la publication : Michel Galin  
Prix au numéro 1 € - Imprimé par nos soins -  
CPPAP N°0113 S 07675 - ISSN 1247-469X

Déposé le 20 septembre 2011



UNITAIRES ESSONNE  
SNEP-FSU  
Maison des Syndicats  
12 Place des Terrasses  
91034 EVRY Cedex  
06-38-81-94-53  
Mail : s2-91@snepfsu.net

**La FSU : fiers d'être au service  
de tous les publics !**

**Le Service Public,  
on l'aime, on le défend !**

# Une année à 4 élections !

*Cette année, nous allons voter 4 fois... !*

Les élections professionnelles, les élections des élus des AS, les élections présidentielles, et les élections législatives...

*Bigre ! Une année à ne pas rater !!!*

Saurons-nous saisir cette occasion ?

Aux élections professionnelles, notre vote donnera légitimité et crédibilité à nos représentants. Une vague pour la FSU et le SNEP, et nous aurons les moyens de porter vos idées, de vous aider, de vous conseiller et de vous défendre, lors des commissions et des comités officiels !

Le 27 septembre, nous avons un autre moyen de faire entendre notre voix : par notre journée de grève, par notre présence dans la rue, nous montrons PAR L'ACTION que nous ne laisserons pas faire ceux qui veulent casser notre Service Public d'Education. Car supprimer les postes par milliers, c'est surtout mettre un frein à l'accomplissement de nos missions.

Le vote.  
L'action.

Ces deux moyens ne s'opposent pas.  
Ils ne se substituent pas.  
Ils se complètent.

Tout simplement parce que pour porter nos revendications au débat pré-électoral, nous devons montrer la force et la crédibilité de nos propositions, mais aussi et surtout notre détermination.

Dominique Parvillé, secrétaire départemental du SNEP-FSU 91

## Les chiffres chocs

**266** C'est le nombre de TZR restants, dans l'académie. Soit en 94 de moins qu'il y a 3 ans... Vous cherchez un remplaçant ???

**22**

Soit le nombre de pages du GUIDE EPS personnalisé que nous avons réalisé pour chaque collègue. DHG, Budget, Sport Scolaire : tout est disséqué  
Bientôt les lycées, c'est promis !

**4, 5 ou 6**

Soit le nombre d'heures en responsabilité qu'effectuent les étudiants dans certains établissements...  
Le recteur aurait-il trouvé un autre moyen de pallier le manque de profs...?

**66**

En pourcentage, la déduction d'impôt reçue sur une cotisation... Renvoyez-la vite !

**13**

Comme le premier jour d'octobre où vous pourrez voter.  
Nouveauté cette année : le vote électronique.  
Il paraît que c'est le progrès. Ça me manquera quand même de ne pas glisser mon bulletin dans l'urne...

**Dans l'unité,  
grève le mardi 27 septembre  
dans l'Education Nationale à l'appel de  
la FSU, la CGT, Le SGEN, l' UNSA.**

- Plus d'élèves (+60 000) et de moins en moins de postes (-16 000) cette année. Sur 4 ans c'est 52 000 postes de supprimés;
- De moins en moins de remplaçants : + de 100 TZR en EPS supprimés en 3 ans dans l'académie de Versailles.
- De plus en plus de contraintes pédagogiques et administratives pour les enseignants et de moins en moins de moyens donnés pour la réussite des élèves.
- De moins en moins de pouvoir d'achat pour les enseignants (voir le dossier de l'OCDE sur ce sujet)
- Et le gouvernement compte faire avancer d'autres régressions pour l'Education Nationale :
  - alourdissement les services des enseignants
  - continuation de la suppression de postes dans l' E.N
  - Poursuite de sa politique « libérale » sur l'école : évaluation des enseignants sur des critères de performance et salaire au mérite, recrutement local, etc.

**Allons-nous accepter cela ?**

**Révoltons-nous !**

**Tous en grève le 27 septembre !**

**Rdv 14h30 - Luxembourg**



Comme tous les agents de la fonction publique, les profs d'EPS sont appelés à partir du 13 octobre à élire leurs représentants dans

- Les Commissions Paritaires nationale et académique,
- Les Comités Techniques national et académique.

**4 votes  
différents.**

Et pour la première fois ces **ELECTIONS PROFESSIONNELLES** vont se faire par vote électronique. Les résultats obtenus déterminant la représentativité des Organisations Syndicales et le poids qu'elles auront dans la défense des personnels. Qu'ils s'agissent:

- de la carrière de chacun (promotion, mutation, accès au corps supérieur..),
- de nos salaires (point d'indice, revalorisation.),
- des conditions de travail, des recrutements,
- des questions relatives à la santé,
- de nos missions et de nos obligations,
- de l'avenir des services publics d'éducation,  
...et de la place de l'EPS dans ceux-ci.

**Les enjeux sont  
considérables.  
Votez  
FSU - SNEP**

Le ministère compte sur une évaporation du nombre de votants, il faut donc se mobiliser pour que chacun soit en mesure de voter, et pour cela :

A partir du 22 septembre **Affichage des listes électorales.**

Vérifiez que vous êtes bien inscrits sur les différents scrutins.

Avant le 28 septembre

Les chefs d'établissements doivent vous remettre sous pli cacheté contre signature :

**Votre identifiant de vote**

Avant le 13 octobre,

**Avec votre identifiant + votre NUMEN + le n° du département de naissance** (6<sup>ème</sup> et 7<sup>ème</sup> chiffre de votre n° INSEE), chaque électeur devra se connecter sur [www.education.gouv.fr/electionspro2011](http://www.education.gouv.fr/electionspro2011), espace élection.

Il vous sera envoyé sur votre messagerie pro, (vérifiez qu'elle n'est pas pleine) ou sur la messagerie perso (si vous la renseignez), **un mot de passe**

**Identifiant et mot de passe seront indispensable pour voter**  
Inscrivez-les pour ne pas les oublier !

De plus en plus de décisions sont prises sous couvert d'autonomie par les Chefs d'établissement au plan local dans les règles, ou parfois en sortant des clous..... C'est donc au plan local que nous devons agir, aussi le SNEP91 vous propose un

## STAGE AGIR dans L'Etablissement

les lundi et mardi 7 et 8 novembre

Nous sommes trop nombreux à penser qu'il n'y a rien à faire, à croire sur parole chef d'établissement ou gestionnaire !! **Et si cela changeait ???**

Nous aborderons les axes incontournables :

### LES ASPECTS FINANCIERS

Le budget, le compte financier, les fonds de réserves...

Les différents crédits, EPS, dotation de solidarité.....

Les DBM, la fongibilité entre les chapitres....

### LA DHG

Les heures d'enseignement, les heures statutaires....

Les heures postes, les heures sup. (HSA, HSE),

Le TRMD, les BMP, les créations et les suppressions de postes

### L'ASSOCIATION SPORTIVE

Le sport scolaire, nouvelles structures et objectifs du Directeur National

Le forfait AS, droits, devoirs, responsabilité des animateurs....

### LA VIE DANS L'ETABLISSEMENT

Les voyages, les sorties

Les nouveaux dispositifs, élab. éclair, Spam, le pack EPS, la natation.....

Le CA, le conseil pédagogique, les droits syndicaux....

Etant donné son contenu ce stage s'adresse à toute la profession :

syndiqué ou non !

**Parlez-en autour de vous !**

**Inscrivez vous dès maintenant, auprès de votre CE** en lui donnant la demande d'autorisation (derniers délais le 7 octobre, un mois à l'avance).

**En nous prévenant de votre participation par mail à [s2-91@snepfsu.net](mailto:s2-91@snepfsu.net)**

En partant des réalités vécues, des infos, des échanges acquérez les connaissances pour devenir acteur des décisions ou en modifier certaines.

Ce stage aura lieu à **EVRY, MAISON DES SYNDICATS**, Place des terrasses.

**Pas d'autocensure, nous avons droit à 12 jours de stage par an.**

**Et si vous avez déjà participé à ce stage... N'hésitez pas à y revenir : de nombreux éléments ont changé ces dernières années !!!**



# Réunion de rentrée des secrétaires d'AS

Près de 140 collègues réunis cette année au lycée de Montgeron pour la rituelle mais néanmoins essentielle AG des secrétaires d'AS. Une fois encore, les questions se sont portées sur des sujets d'actualité dont on aurait pour la plupart très bien pu se passer. Est-il bien nécessaire et serein de licencier les adultes non élèves au sein de nos AS ? Le 21 septembre, décrété journée de promotion du Sport Scolaire, est-elle LA vitrine à ne pas rater, ou un nouveau coup de projecteur sporadique (sinon hypocrite) de notre communicant de ministre ? Peut-on réellement assimiler la consultation sur le nouveau plan quadriennal par portail internet interposé à un débat collectif et constructif de toute la profession ? etc.

Les élus des AS et le SNEP auront apporté des éléments de réponse que les collègues auront entendus : sachons nous méfier de ces « idées », potentiellement préjudiciables et pernicieuses lorsqu'on réfléchit aux tenants et aux aboutissants...

## MODELE DE DEMANDE DE CONGE POUR FORMATION SYNDICALE (A RECOPIER MANUELLEMENT)

**Nom - Prénom**

**Grade et fonction**

**Etablissement ou service**

A Monsieur le Recteur .....

s/c de .....

Conformément aux dispositions prévues :

à l'article 34 (7è) de la loi 84-16 du 11 janvier 1984, pour les fonctionnaires

à l'article 2 de la loi 82-997 du 23 novembre 1982 pour les agents non titulaires de l'Etat, définissant l'attribution des congés pour formation syndicale, j'ai l'honneur de solliciter un congé

les lundi 7 et mardi 8 novembre 2011

pour participer à un stage de formation syndicale.

Ce stage se déroulera à la Maison des Syndicats d'Evry.

Il est organisé par le SNEP, sous l'égide du Centre National de Formation Syndicale de la F.S.U, organisme agréé figurant sur la liste des centres dont les stages ou sessions ouvrent droit aux congés pour la formation syndicale (arrêté du 29.12.1999 publié au J.O. du 06.01.2000).

A..... le .....

Signature

**Demande à envoyer au Recteur (ou au directeur de service)  
PAR VOIE HIERARCHIQUE**